Envoyé en préfecture le 08/07/2026
Reçu en préfecture le 08/07/2026
Publié le
ID : 056-215600735-20260706-2026_35-DE

Guémené-sur-Scorff

Commune de Guémené-sur-Scorff (56160)
Arrondissement de Pontivy
Département du Morbihan

Membres en exercice : 15
Présents : 14
Représentés : 1

Extrait du registre des délibérations du Conseil Municipal

Le Conseil Municipal, légalement convoqué le 23 juin 2026, s'est réuni en séance ordinaire le 6 juillet 2026 à 19 heures 30, en mairie de Guémené-sur-Scorff, sous la présidence de Monsieur Benoît RIVALAN, Maire.

Présents : Monsieur Benoît RIVALAN, Maire, Monsieur Stéphane MAUBIAN, Madame Liliane VAILLANT, Monsieur Sylvain MALANDAIN, Madame Laétitia BENET, Monsieur Ronan ORJUBIN, Monsieur Erwan NEDELLEC, Madame Sylvie PERDRIAU, Monsieur Kévin CAMPION, Monsieur Luc GERARD, Madame Valérie SOPHIE, Monsieur Arthur HANON, Madame Nastasia KEURMEUR

Absentes, excusées : Madame Caroline NEDELLEC (pouvoir à Monsieur Nédellec)

Secrétaire de séance : Monsieur Sylvain MALANDAIN

---

35. Tableau du Conseil municipal. Installation d'une nouvelle conseillère municipale Modification du nombre d'adjoint.e.s

Vu le PV d'installation du Conseil municipal daté du 27 mars 2026

Vu la lettre de démission de madame Stéphanie Caclin,

Considérant qu'il y a lieu de compléter le Conseil municipal,

Considérant l'accord de madame Valérie Sophie,

Madame Valérie Sophie, première colistière non élue dans l'ordre de la liste, est proposée pour lui succéder.
Madame Valérie Sophie accepte.

Madame Valérie Sophie prend place au sein du Conseil Municipal.

Monsieur le Maire propose la modification du nombre d'adjoint.e.s au Maire, en le réduisant de 4 à 3.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal,

Vote pour : 13
Abstention : 0
Vote contre : 2

REDUIT le nombre d'adjoint.e.s à trois (3)
PROCEDE tel que :

- Le second adjoint devienne le premier adjoint
- La troisième adjointe devienne la seconde adjointe
- Le quatrième adjoint devienne le troisième adjoint.

Le tableau du Conseil Municipal sera actualisé, annexé à la présente et transmis au Préfet du Morbihan, représentant de l'Etat.

Pour extrait conforme,
Le Maire de Guémené-sur-Scorff,
Monsieur Benoît RIVALAN